

REVUE DE PRESSE d'octobre 2012

BOURGOGNE : 4 SPORTIFS POSITIFS EN 2011 ET DEJA 4 DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

Creusot-infos.com - 04 octobre 2012

Elle est médecin conseiller à la direction régionale de Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale. Nathalie Lauer est en Bourgogne depuis septembre 2008. Autant dire qu'elle a une approche en profondeur des questions de dopage et ce que sont les réalités bourguignonnes.

C'est elle qui diligente les contrôles effectués de façon inopinée sur le territoire bourguignon. Mais elle le clame haut et fort, son action ne se résume pas qu'aux problèmes de dopage.

«Elle s'articule autour de trois missions. Premièrement le suivi santé des sportifs, quel que soit leur niveau. Deuxièmement la prévention des activités physiques comment facteur de santé. Troisièmement la prévention du dopage et des conduites dopantes». Et cette dernière mission prend environ la moitié du temps.

«L'erreur est de croire que le dopage ce sont les sportifs de haut niveau»

Concernant les sportifs de haut niveau, Nathalie Lauer estime qu'ils sont bien suivis. «Et pour les autres, force est de constater que les certificats médicaux d'aptitude à la pratique sportive se font de moins en moins au coin d'une table».

Pour la promotion des activités physiques, la formation des éducateurs sportifs vise à les sensibiliser à une approche qui n'est pas celle de la performance. «Il faut faire venir au sport les gens qui ne se bougent pas assez. Etablir c'est que l'on appelle des plans nutrition santé».

La prévention du dopage et des conduites dopantes est quant à elle menée dans le cadre d'une action de sensibilisation des sportifs, bien sûr, mais aussi des éducateurs, des responsables de clubs, des entraîneurs. «Il est important de toucher au plus vite les jeunes, car ils sont vulnérables et peuvent être vite tentés d'améliorer leurs performances». Et Nathalie Lauer l'affirme haut et fort : «L'erreur est de croire que le dopage ce sont les sportifs de haut niveau».

Sur une année, en France, en 2011, ce sont 9.500 contrôles qui ont été diligentés. «En Bourgogne, 498 prélèvements ont eu lieu et 4 ont été positifs», indique la médecin. Et de préciser que ce sont des consommations de cannabis et d'anabolisants qui avaient été mises en évidence».

Sur le premier semestre de l'année 2012, quatre sportifs bourguignons ont été contrôlés positifs, «avec des produits stimulants par le nez», indique Nathalie Lauer.

Il est important de noter que ce ne sont pas forcément les cyclistes, les nageurs, les coureurs à pied, les footballeurs ou les rugbymen qui se laissent tenter. Un adepte des courses automobiles a ainsi été contrôlé positif. «Et en 2011, en Bourgogne, aucun cycliste n'a été contrôlé positif», précise Nathalie Lauer.

Les contrôles visent bien évidemment à détecter les produits figurant dans la liste arrêtée par les autorités en France et dans le monde.

Les prélèvements urinaires s'effectuent dans les règles de l'art, c'est-à-dire qu'il est regardé et donc qu'il s'effectue en présence du contrôleur.

«On voit des enfants aller au stade avec de la Red Bull»

Parmi les nouveaux phénomènes observés, il en est un particulièrement inquiétant. «On voit des enfants aller au stade avec de la Red Bull dans leur sac et c'est particulièrement grave, car cela veut dire que ce sont les parents qui leur ont donné ou qui ferment les yeux, ce qui revient au même», souligne Nathalie Lauer, le visage grave. «Parmi les effets de cette boisson énergisante, qu'il faudrait interdire, il y a des troubles du système cardiaque. Elle peut aussi entraîner la déshydratation, des troubles de digestion».

De même, la médecin souligne combien «le cannabis n'est pas une drogue douce, comme on l'entend. Car le cannabis entraîne une dépendance».

En fait, si le dopage n'est pas une règle, la course à la performance peut laisser place à toutes les dérives. Et il est certain que voir des parents donner des boissons énergisantes à leurs enfants, pour gagner quelques secondes, est aussi consternant qu'inquiétant. La répression et les sanctions restent la meilleure arme. Mais la prévention et une nécessaire pédagogie dès le plus jeune âge des sportifs doit aussi s'imposer comme une évidence.

«J'allais plus vite avec de la cortisone»

Le témoignage de Sébastien (1) est symptomatique de la facilité avec laquelle un jeune peut se laisser aller vers le dopage. Ce garçon, aujourd'hui âgé de 27 ans, qui a longtemps obtenu des résultats et des médailles dans les piscines de Saône-et-Loire et de Bourgogne, explique comment il en est venu à se stimuler. «Un jour, alors que je venais de rentrer au Collège, mon médecin m'a prescrit de la cortisone pour soigner une grosse bronchite qui ne passait pas. Et là, je me suis rendu compte que je nageais plus vite, que j'améliorais mes temps. Par la suite, régulièrement, je me suis laissé tenter. C'était de la bêtise. J'ai arrêté quand j'ai ouvert les yeux. C'est ma conscience qui m'a interpellé. La chose que je regrette, c'est que mon entraîneur ne se soit pas plus que cela étonné de mes bonnes perf's sans cesse renouvelées. Mais je ne lui en veux pas, car le coupable c'était moi. Et jamais je n'ai été contrôlé».

«Les municipalités ont leur responsabilité»

Bernard (1) est un ancien éducateur sportif. Il a été entraîneur d'un club, en charge des meilleurs éléments. Il témoigne pour souligner un aspect du problème du dopage et de la performance, que l'on aborde peu... «Dans toutes les villes on s'évertue à développer les pratiques sportives et c'est très bien. En général, les subventions aux clubs sportifs sont attribuées en

REVUE DE PRESSE d'octobre 2012

fonction du nombre de licencié et c'est très bien. Ce qui l'est moins, ce sont les subventions exceptionnelles qui sont données en cas de performances ou de titres décrochés par un sportif ou une équipe. C'est un critère qu'il faut bannir. Car de façon inconsciente c'est une forme de pression qui se met sur les entraîneurs et donc sur leurs jeunes. La notion de performance ne devrait jamais rentrer en ligne de compte, car à mes yeux elle peut être source de dérive».

(1) prénom d'emprunt

DOPAGE: CHAVEZ JR., POSITIF A LA MARIJUANA, CONTRAINT DE SE SOIGNER

francetv sport – 04/10/2012

Julio Cesar Chavez Jr contrôlé positif à la marijuana après son combat (perdu) face à l'Argentin Sergio Martinez, le 15 septembre à Las Vegas, a reçu mercredi une injonction de se soigner et une amende de 20.000 dollars (14.495 euros), par le Conseil mondial de la boxe (WBC).

VASCO DE GAMA : JUNINHO SUSPENDU DEUX ANS

Sport365.fr-18 oct.

Coupable de non respect du règlement lors d'un contrôle anti-dopage, le Brésilien Juninho (Vasco de Gama) a été suspendu deux ans par le tribunal des sports brésilien. A 37 ans, l'ancien Lyonnais pourrait mettre un terme à sa carrière.

Fin de carrière pour Juninho ? Le joueur de Vasco de Gama a été suspendu deux ans par le tribunal des sports brésilien pour manquement aux règles du contrôle anti-dopage. Le 23 septembre dernier après un match contre Ponte Pedra, l'ancien Lyonnais a commis l'erreur de repasser dans les vestiaires avant de se soumettre au contrôle pour lequel il avait été désigné. Ce qui est interdit par la législation brésilienne et internationale. Reste à savoir si, à 37 ans, Juninho va faire appel de cette décision ou mettre un terme à sa carrière.

HIPPISME : LA POLICE DES JEUX ENQUETE SUR LE DOPAGE ALLEGUE DE DAY OF RECKONING

L'express.mu-18 oct. 2012

Un jockey et un palefrenier ont été entendus par les limiers de la Police des Jeux ce jeudi 18 octobre dans le sillage du dopage allégué du cheval Day Of Reckoning. Cet azean a couru et gagné sous l'effet d'un stéroïde anabolisant lors de la 28e journée. La Police des Jeux réagit déjà au cas de dopage allégué du cheval Day Of Reckoning alors que le Mauritius Turf Club attend les conclusions de la contre-expertise réalisée dans un laboratoire à Paris pour décider de la marche à suivre.

Ce jeudi matin, un jockey et un palefrenier ont répondu aux questions des limiers de cette unité. A ce stade, ces derniers procèdent à une collecte d'informations qui éventuellement pourraient les aider à voir plus clair dans cette affaire qui éclabousse les courses de chevaux. Dans un premier temps, la Police des Jeux compte écouter les explications de l'entourage proche du cheval.

L'entraîneur du cheval, en l'occurrence Ricky Maingard, qui a fait une déposition à la police dès l'annonce de la positivité de son cheval, même s'il a, au préalable, demandé une contre-expertise d'un échantillon d'urine de son cheval. Il veut connaître les dessous de cette affaire. « Il faut que le coupable ou les coupables soient punis pour leurs actes. Il y va de ma réputation, mon intégrité, celle de mon écurie et de mes propriétaires. Je ne peux permettre à des brebis galeuses de venir jouer avec ma réputation », déclare-t-il.

Malgré ce coup dur, Ricky Maingard, qui devra également passer des services de son jockey Gaëtan Faucon, victime d'une chute la semaine dernière, pour quelques journées, espère pouvoir reprendre sa série victorieuse qui s'était estompée lors de la 29e journée. Avec Flaming Al, Arabian Empire et Solar Captain, ses couleurs peuvent briller de mille feux ce samedi 20 octobre à l'occasion de la 30e journée.

MOTO2 : WEST SUSPENDU 1 MOIS POUR DOPAGE

Le Repaire des Motards-31 oct. 2012

Question dopage à deux-roues, on entend plus souvent parler de cyclisme. Pourtant, c'est aujourd'hui le motocyclisme et les Grands Prix qui se retrouvent au cœur d'une affaire de dopage.

REVUE DE PRESSE d'octobre 2012

Contrôlé positif à la méthylhexanéamine en mai dernier à l'issue du Grand Prix de France, le pilote Anthony West vient d'écopier d'une suspension d'un mois suite au jugement de la FIM et se voit retirer les points qu'il avait marqué au Mans.

La substance incriminé, qui permet notamment de perdre du poids, se retrouve généralement dans des compléments alimentaires et fait souvent les gros titres de l'actualité sportive. A noter que l'Australie ne l'a placé sur la liste des produits dopants qu'en juillet dernier, soit après les faits. Quoi qu'il en soit, ceux-ci contrevenaient déjà aux listes des substances illicites des compétitions internationales et de la FIM

Le pilote australien, qui est monté sur le podium de Phillip Island le week-end dernier, dispose de 5 jours pour faire appel mais devrait probablement manquer le dernier GP de la saison à Valence.